

20. *Sujet posant le positif et sujet pour qui le positif est posé.* — Le positif posé par nous ne peut se montrer tel qu'autant que nous nous opposons à nous-mêmes.

Un fait est historiquement positif en tant qu'œuvre d'autrui, ou bien, s'il est le résultat de notre activité, le sujet de celle-ci est un *nous* qui s'est posé dans ce fait et ne saurait être détruit. Si nous considérons en effet l'identité entre le *nous*, sujet d'une action passée, et le *nous* sujet actuel — au lieu d'en considérer la distinction, — le fait cesse aussitôt d'être positif. C'est ce qui advient du reste lorsque nous nous repentons d'une action morale que nous rougissons d'avoir commise, et expions ce que nous avons fait. Nous détruisons alors moralement le fait, défaisant en même temps le *nous* que nous fûmes en agissant de la sorte, et le fait cesse aussitôt d'être réel (moralement parlant), comme cesse de l'être une tache détachée.

En conclusion, il semble que le sujet ne se trouve en face du positif que lorsqu'il se trouve en face d'une réalité réalisée qui n'est pas son œuvre : ce qui constitue précisément l'individu.

Mais un tel positif est-il véritablement concevable ?

---